



Programme « Main d'œuvre humanitaire » (MOH) de ACVRS

Description du poste

Titre du poste :	Coordonnateur des opérations MOH	Relève de :	Directeur des programmes de MOH
Catégorie :	Employé	Télétravail :	Oui
Département/Groupe :	Main d'œuvre humanitaire (MOH)	Emplacement du bureau :	24, promenade McNamara, Paradise (Terre-Neuve)

Résumé du poste :

Le coordonnateur des opérations du MOH soutient la préparation opérationnelle, la coordination et l'amélioration continue du Programme de main-d'œuvre humanitaire du ACVRS. Le rôle principal du coordonnateur des opérations du MOH est de s'assurer que l'organisation est prête à intervenir en cas d'urgence et de catastrophe, et que les efforts d'intervention sont coordonnés et efficaces. Relevant du directeur du programme MOH, le titulaire du poste contribue à la mise à jour des plans opérationnels, des procédures, des trousse de préparation aux missions, des ressources et des partenariats nécessaires pour soutenir une intervention efficace en cas d'urgence et de catastrophe.

Le coordonnateur travaille avec le personnel de ACVRS, les partenaires provinciaux et territoriaux du GSAR, les organismes gouvernementaux et d'autres intervenants afin de soutenir les activités de préparation et d'intervention. Lors d'activations ou d'exercices, le titulaire du poste peut contribuer à la coordination opérationnelle et assumer une fonction appropriée au sein du système de commandement en cas d'incident (ICS), au besoin.

Responsabilités :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de travail opérationnel pour la gestion des urgences, qui est mis à jour chaque année et fait l'objet de rapports réguliers.
- Tenir à jour le concept d'opérations des programmes, les procédures opérationnelles normalisées et les trousse de préparation aux missions.
- Établir et entretenir des relations avec des ressources externes, telles que les intervenants d'urgence et les organismes gouvernementaux, afin d'assurer une coordination efficace en cas d'urgence.
- Élaborer et tenir à jour une base de données des contacts et des ressources d'urgence, et s'assurer que les plans d'intervention d'urgence sont à jour.
- Offrir des conseils et du soutien aux gestionnaires et aux superviseurs pour intervenir en cas d'urgence et gérer les conséquences.
- Coordonner et diriger les équipes d'intervention en cas d'urgence et veiller à ce que les efforts d'intervention soient coordonnés et efficaces.
- Surveiller et évaluer l'efficacité des plans de gestion des situations d'urgence et formuler des recommandations d'amélioration.
- Offrir une formation continue et sensibiliser les employés à l'importance de la préparation aux situations d'urgence et aux ressources à leur disposition.



Programme « Main d'œuvre humanitaire » (MOH) de ACVRS

Description du poste

- Le titulaire de ce poste peut être appelé à assumer une fonction secondaire au sein du système de commandement en cas d'incident (commandement, opérations, planification, logistique, finances et administration) lors des interventions du ACVRS dans le cadre des missions confiées par le MOH.
- Peut être appelé à accomplir d'autres tâches connexes assignées par la direction qui sont liées aux compétences de la ou des personnes occupant ce poste ou qui relèvent de celles-ci.

Qualifications et exigences en matière de formation :

- Études postsecondaires en gestion des urgences, en administration publique ou dans un domaine connexe. Une combinaison d'études, de formation et d'expérience peut être acceptée.
- Expérience et connaissance du Programme de main-d'œuvre humanitaire du ACVRS.
- Au moins 5 ans d'expérience dans le secteur bénévole en gestion des situations d'urgence ou dans un domaine connexe.
- Connaissance des principes et des pratiques de gestion des situations d'urgence.
- Détention d'au moins la certification ICS 300; la préférence sera accordée aux candidats possédant un niveau supérieur.
- Solides aptitudes en communication et en relations interpersonnelles.
- Capacité à travailler de façon autonome et au sein d'une équipe.
- Solides compétences en organisation et en gestion de projets.
- Capacité à respecter la confidentialité et à traiter des renseignements sensibles.
- Connaissance des lois et règlements pertinents en matière de gestion des situations d'urgence.
- Le bilinguisme (anglais/français) est un atout.

Efforts requis :

- Intervention en situation de crise, résolution de problèmes et prise de décision.
- Intelligence émotionnelle, résilience et empathie.
- Apprendre et retenir de nouvelles tâches et de nouveaux processus.

Conditions de travail :

- Le travail s'effectue normalement à distance (télétravail) à raison de 37,5 heures par semaine.
- Il est probable que le poste nécessite de rester assis pendant de longues périodes, notamment lors de l'utilisation d'un ordinateur ou d'autres appareils.
- Le travail doit être effectué pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi).
- L'employé peut être appelé à voyager, à gérer une charge de travail accrue et à s'adapter à des horaires de travail variables en raison d'événements spéciaux.
- À titre exceptionnel, l'employé peut être appelé à intervenir lors d'incidents d'urgence dont la nature peut varier en fonction de l'incident et du rôle spécifique de l'intervenant. Les conditions de travail courantes peuvent inclure un environnement très stressant, des horaires de travail irréguliers, des exigences physiques, l'exposition



Programme « Main d'œuvre humanitaire » (MOH) de ACVRS
Description du poste

à des situations traumatisantes, le travail d'équipe et la collaboration, des mesures de sécurité, ainsi que des déplacements et une grande mobilité.

Salaire :

Échelle salariale : 40 \$ à 50 \$ l'heure (selon l'expérience). Avantages sociaux collectifs et de santé, ainsi qu'un programme de cotisation équivalente au REER pouvant atteindre 5 %.

Comment postuler :

Pour que votre candidature soit prise en compte, veuillez faire part de votre intérêt **en envoyant une lettre de motivation et un curriculum vitae** à Paul French (jobs@ACVRS.ca). Le poste est à pourvoir jusqu'à ce qu'il soit comblé. Les candidatures incomplètes pourraient empêcher le candidat de passer à l'étape suivante du processus de sélection.